

Délibération N° 2024-03-06

**La Commission Recherche (CR) siégeant en formation plénière,
en sa séance du lundi 18 mars 2024,
sous la présidence de Mme Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN,
Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et Science ouverte**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-6-1 ;
Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2 approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 et modifiés en séance du 20 septembre 2019, du 10 décembre 2021 et du 31 mars 2023 ;

Prend la délibération suivante :

OBJET : Avis sur la nomination de Bertrand KERAUTRET en tant que responsable du site Lyon 2 du LIRIS

Suite à la réunion du 26 février 2024 des enseignants-chercheurs permanents employés par Lyon 2 affectés en recherche au LIRIS, M. Bertrand KERAUTRET a été désigné Responsable du site Lyon 2 du laboratoire en remplacement de Mme Laure TOUGNE RODET à compter du 1^{er} mars 2024.

La Commission Recherche est consultée pour avis sur cette nouvelle nomination à la direction du laboratoire LIRIS pour le site Lyon 2.

Les résultats du vote sont :

Membres en exercice : 36

Quorum : 19

Présents ou représentés en début de séance : 23

Votants: 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

La Commission Recherche émet un avis favorable à l'unanimité des présents et représentés sur la nomination de Bertrand KERAUTRET en tant que Responsable de site Lyon 2 du laboratoire LIRIS - Laboratoire d'Informatique en Images et Systèmes d'Information à compter du 1er mars 2024.

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.

A Lyon, le 18 mars 2024

La Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales
et Science ouverte



Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN

Direction de la recherche et des écoles doctorales (DRED)

Campus BDR – 18 quai Claude Bernard 69365 LYON Cedex 07

Tel. +33(0) 4 78 69 73 76 - recherche@univ-lyon2.fr

www.univ-lyon2.fr